



---

# VILLE DE QUÉBEC

Conseil de la ville

---

RÈGLEMENT R.V.Q. 819

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES  
PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA  
TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES  
FRAIS RELATIVEMENT À LA TARIFICATION APPLICABLE  
AUX MEMBRES DE L'OFFICE DU TOURISME ET DES  
CONGRÈS DE QUÉBEC**

---

**Avis de motion donné le 20 décembre 2004  
Adopté le 17 janvier 2005  
En vigueur le 20 janvier 2005**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, afin de prescrire la tarification applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec.*

## RÈGLEMENT R.V.Q. 819

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT À LA TARIFICATION APPLICABLE AUX MEMBRES DE L'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE QUÉBEC

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.R.V.Q. chapitre C-9, est modifié par l'insertion, après l'article 39.9.3, des suivants :

« **39.9.4.** Conformément au Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire de la Ville de Québec ou sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Portneuf et en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 septembre 2005, est imposée comme suit :

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
1 <sup>o</sup> Adhésion à titre d'attraits touristiques	Parcs d'amusement	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Sites touristiques	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Sites religieux	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Sites historiques	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Musées	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
2 <sup>o</sup> Adhésion à titre de centres de congrès – centres de foires – salles de réunion, théâtres et salles de spectacles	Centres de congrès	Tous	1 430 \$	960 \$	240 \$	240 \$	960 \$
	Salles de réunion, sans hébergement	Tous	480 \$	355 \$	170 \$	240 \$	355 \$
	Centres de foires	Tous	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 185 \$	Sans objet
	Théâtres et salles de spectacle	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
3 <sup>o</sup> Adhésion à titre	Événements spéciaux	Tous	480 \$	295 \$	170 \$	190 \$	295 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
d'événements spéciaux							
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisations de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisations de base, 49 chambres et/ou unités et moins	Tous	580 \$ 290 \$	345 \$ 185 \$	165 \$ 165 \$	165 \$ 165 \$	345 \$ 185 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie et gîtes touristiques : cotisations additionnelles par chambre et /ou unité	Tous	8,30 \$	5,85 \$	2,40 \$	3,50 \$	5,85 \$
	Centrales de réservations	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Terrains de camping	Tous	Sans objet	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Auberges de jeunesse	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Véhicules motorisés	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
5° Adhésion à titre de restauration	Restaurants, chaînes ou mêmes intérêts : 1 <sup>er</sup> établissement : 100%, autres : 50%	Tous	430 \$	355 \$	190 \$	295 \$	355 \$
	Casse-croûte	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Bars et discothèques	Tous	295 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Cabanes à sucre	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux: - 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins	Tous	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	595 \$ 295 \$	595 \$ 295 \$	1 185 \$ 595 \$
	Commerces individuels	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Grands magasins	Tous	355 \$	355 \$	355 \$	355 \$	355 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
6° Adhésion à titre de magasinage	Commerces au détail	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
7° Adhésion à titre de sports et plein air	Aventure, plusieurs activités	Tous	240 \$ 410 \$	240 \$ 410 \$	240 \$ 410 \$	240 \$ 410 \$	240 \$ 410 \$
	Équitation	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Centres de plein air	Tous	Sans objet	355 \$	355 \$	355 \$	355 \$
	Chasse et pêche	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Motoneige	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Agrotourisme	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Plages	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Glissades	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Golf : - neuf trous - 18 trous	Tous	Sans objet 355 \$	170 \$ 240 \$	170 \$ 170 \$	170 \$ 170 \$	170 \$ 240 \$
	Locations de petits équipements non motorisés	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Cyclisme	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Parcs naturels	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Jeux interactifs	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Équipes sportives	Tous	355 \$	240 \$	170 \$	170 \$	240 \$
	Rafting	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Ski alpin	Tous	355 \$	355 \$	355 \$	355 \$	355 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Ski de fond	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Vignobles	Tous	Sans objet	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Tennis	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Montgolfières	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Vélos de montagne	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
7° Adhésion à titre de sports et plein air	Motos hors route	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Salons de quilles	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Saunas	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Séjours en igloo	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Canyoning	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
8° Adhésion à titre d'organisateur professionnels de congrès	Organisateurs professionnels de congrès	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
9° Adhésion à titre d'agences de tourisme réceptif	Agences de tourisme réceptif	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Agences musicales et artistiques	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Audiovisuel et multimédia	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Courtiers en douanes	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Impressions et photocopies	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Informatique	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Agences de voyages	Tous	295 \$	295 \$	290 \$	295 \$	295 \$
	Organisateurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Consultants en tourisme et marketing touristique	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Publications touristiques	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Publicité par l'objet, cadeaux promotionnels	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Services de personnel d'accueil	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Fournisseurs de boissons et de nourriture : - bière - vin et alcool - boissons gazeuses et nourriture - nourriture par chaîne - nourriture par succursale	Tous	2 335 \$ 890 \$ 890 \$ 595 \$ 240 \$	2 335 \$ 890 \$ 890 \$ 595 \$ 240 \$	2 335 \$ 890 \$ 890 \$ 595 \$ 240 \$	2 335 \$ 890 \$ 890 \$ 595 \$ 240 \$	2 335 \$ 890 \$ 890 \$ 595 \$ 240 \$
	Services financiers : - par chaîne - par succursale	Tous	595 \$ 170 \$	595 \$ 170 \$	595 \$ 170 \$	595 \$ 170 \$	595 \$ 170 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Services de premiers soins	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Traducteurs et interprètes	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Traiteurs	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Transporteurs internationaux	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Compagnies de services publics : - Compagnies pétrolières - Hydro-Québec - Bell - Gaz-Métropolitain - Vidéotron - Société canadienne des postes	Tous	1 185 \$ 3 625 \$* 3 625 \$ 1 185 \$ 1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 3 625 \$* 3 625 \$ 1 185 \$ 1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 3 625 \$* 3 625 \$ 1 185 \$ 1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 3 625 \$* 3 625 \$ 1 185 \$ 1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 3 625 \$* 3 625 \$ 1 185 \$ 1 185 \$ 595 \$
	Médias régionaux	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Services de photographies	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Internet	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Conférenciers	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Gestion en hôtellerie, tourisme et restauration	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Agents de réservations et de références touristiques	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Centres de santé, massothérapie	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Costumiers	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Aéroports	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Autobus nolisés	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Calèches : - dix calèches et plus - neuf calèches et moins	Tous	480 \$ 240 \$	480 \$ 240 \$	480 \$ 240 \$	480 \$ 240 \$	480 \$ 240 \$



SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Chemins de fer	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Compagnies aériennes	Tous	1 185 \$	1 185 \$	1 185 \$	1 185 \$	1 185 \$
	Croisières et excursions maritimes : - 100 places et plus - 99 places et moins	Tous	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$
	Limousines	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$
	Locations de véhicules récréatifs motorisés	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Locations de voitures	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Petits transporteurs aériens	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Services aéroportuaires	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$
	Taxis	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$
	Tours de ville et excursions avec permis limités	Tous	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$	1 185 \$ 595 \$
	Traversiers	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$
	Guides à bord	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Guides à pied	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	AUDIOGUIDES	Tous	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$	295 \$
	Port	Tous	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$	480 \$
12° Adhésion à titre de membres associés	Autres membres	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$
	Organismes sans but lucratif	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Individus	Tous	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$	170 \$
	Professionnels, bureaux	Tous	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$

Lorsque plus d'un établissement d'hébergement appartient majoritairement aux mêmes intérêts, la cotisation de base n'est payable qu'une fois au plus élevé des tarifs des zones où sont localisés les établissements.

La cotisation additionnelle par chambre et/ou unité demeure celle établie selon chaque zone.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 12° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 75 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;

2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;

3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres.

Malgré le premier alinéa et malgré les articles 39.9.5 et 39.9.6 conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec* et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec autre que les territoires de la Ville de Québec, des Municipalités régionales de comté Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré ou Île d'Orléans, et en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 septembre 2005 est celle décrétée pour la zone 1 à l'égard des paragraphes 1° à 12°, majorée de 25 %. En outre ces membres devront être également membres de l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour pouvoir demeurer membre de l'Office du tourisme et des congrès de Québec.

« **39.9.5.** Conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec* et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire d'une des Municipalités régionales de comté Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré ou Île d'Orléans, et en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 septembre 2005, est imposée comme suit :

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFSCONJ OINTS
--------------------------	-----------	-----------	---------------------

1° Adhésion à titre d'attraits touristiques	Parcs d'amusement	Tous	780 \$
	Sites touristiques	Tous	430 \$
	Sites religieux	Tous	430 \$
2° Adhésion à titre de centres de congrès – centres de foires – salles	Sites historiques	Tous	430 \$
	Musées	Tous	295 \$
	Centres de congrès	Tous	1 185 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJONTS
2° Adhésion à titre de centres de congrès – centres de foires – salles	Salles de réunion autres qu'un établissement hôtelier	Tous	430 \$
	Centres de foires	Tous	Sans objet
	Théâtres et salles de spectacle	Tous	295 \$
3° Adhésion à titre d'événements spéciaux	Événements spéciaux	Tous	355 \$
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisations de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisations de base, 49 chambres et/ou unités et moins - cotisations additionnelles par chambre et/ou unité	Tous	470 \$ 240 \$ 5,85 \$
	Centrales de réservations	Tous	355 \$
	Terrains de camping	Tous	355 \$
	Auberges de jeunesse	Tous	355 \$
	Véhicules motorisés	Tous	355 \$
5° Adhésion à titre de restauration	Restaurants, chaînes ou mêmes intérêts : 1 <sup>er</sup> établissement : 100%, autres : 50%	Tous	480 \$
	Casse-croûte	Tous	190 \$
	Bars et discothèques	Tous	295 \$
	Cabanes à sucre	Tous	295 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux : - 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins	Tous	1 430 \$ 715 \$
	Commerces individuels	Tous	190 \$
	Grandes surfaces	Tous	430 \$
	Commerces au détail	Tous	190 \$
7° Adhésion à titre de sports et plein air	Aventure, plusieurs activités	Tous	355 \$ 510 \$
	Équitation	Tous	190 \$
	Centres de plein air	Tous	435 \$
	Chasse et pêche	Tous	190 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFSCONJ OINTS
7 <sup>o</sup> Adhésion à titre de sports et plein air	Motoneige	Tous	190 \$
	Agrotourisme	Tous	190 \$
	Plages	Tous	190 \$
	Glissades	Tous	190 \$
	Golf : - neuf trous - 18 trous	Tous	190 \$ 295 \$
	Locations de petits équipements non motorisés	Tous	190 \$
	Cyclisme	Tous	190 \$
	Parcs naturels	Tous	295 \$
	Jeux interactifs	Tous	295 \$
	Équipes sportives	Tous	295 \$
	Rafting	Tous	190 \$
	Ski alpin - Mont Sainte-Anne - Stoneham - Le Relais	Tous	5 135 \$ 2 680 \$ 1 345 \$
	Ski de fond	Tous	295 \$
	Vignobles	Tous	190 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	190 \$
	Tennis	Tous	190 \$
	Montgolfières	Tous	295 \$
	Vélos de montagne	Tous	190 \$
	Motos hors route	Tous	190 \$
	Salons de quilles	Tous	190 \$
Saunas	Tous	190 \$	
Canyoning	Tous	190 \$	
Séjours en Igloo	Tous	190 \$	
8 <sup>o</sup> Adhésion à titre d'organiseurs professionnels de congrès	Organiseurs professionnels de congrès	Tous	725 \$
9 <sup>o</sup> Adhésion à titre d'agences de tourisme réceptif	Agences de tourisme réceptif	Tous	725 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFSCONJ OINTS
10 <sup>o</sup> Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	355 \$
	Agences musicales et artistiques	Tous	355 \$
	Audiovisuel et multimédias	Tous	725 \$
	Courtiers en douanes	Tous	355 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	355 \$
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	725 \$
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	355 \$
	Impressions et photocopies	Tous	355 \$

Informatique	Tous	355 \$
Agences de voyages	Tous	355 \$
Organisateurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	355 \$
Consultants en tourisme et marketing touristique	Tous	355 \$
Publications touristiques	Tous	355 \$
Publicité par l'objet, cadeaux promotionnels	Tous	355 \$
Services de personnel d'accueil	Tous	355 \$
Fournisseurs de boissons et de nourriture : - bière - vin et alcool - boissons gazeuses et nourriture - nourriture par chaîne - nourriture par succursale	Tous	2 625 \$ 1 070 \$ 1 070 \$ 725 \$ 295 \$
Services financiers : - par chaîne - par succursale	Tous	725 \$ 190 \$
Services de premiers soins	Tous	355 \$
Traducteurs et interprètes	Tous	355 \$
Traiteurs	Tous	355 \$
Transporteurs internationaux	Tous	355 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Compagnies de services publics	Tous	1 420 \$
	Médias régionaux	Tous	355 \$
	Services de photographie	Tous	355 \$
	Internet	Tous	355 \$
	Conférenciers	Tous	355 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	355 \$
	Gestion en hôtellerie, tourisme et restauration	Tous	355 \$
	Agents de réservations et de références touristiques	Tous	355 \$
	Centres de santé, massothérapie	Tous	355 \$
	Costumiers	Tous	355 \$
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Aéroports	Tous	725 \$
	Autobus nolisés	Tous	725 \$
	Calèches : - dix calèches et plus - neuf calèches et moins	Tous	595 \$ 295 \$
	Chemins de fer	Tous	725 \$

	Compagnies aériennes	Tous	1 420 \$
	Croisières et excursions maritimes : - 100 places et plus - 99 places et moins	Tous	1 420 \$ 725 \$
	Limousines	Tous	595 \$
	Locations de véhicules récréatifs	Tous	355 \$
	Locations de voitures	Tous	595 \$
	Petits transporteurs aériens	Tous	725 \$
	Services aéroportuaires	Tous	595 \$
	Taxis	Tous	595 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Tours de ville et excursions avec permis limités	Tous	1 420 \$ 725 \$
	Traversiers	Tous	595 \$
	Guides à bord	Tous	355 \$
	Guides à pied	Tous	355 \$
	Audioguides	Tous	355 \$
	Port	Tous	725 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	595 \$
12° Adhésion à titre d'autres membres	Autres membres	Tous	295 \$
	Organismes sans but lucratif	Tous	190 \$
	Individus	Tous	190 \$
	Professionnels, bureaux	Tous	295 \$

Lorsque plus d'un établissement d'hébergement appartient majoritairement aux mêmes intérêts, la cotisation de base n'est payable qu'une fois au plus élevé des tarifs des zones où sont localisés les établissements.

La cotisation additionnelle par chambre et/ou unité demeure celle établie selon chaque zone.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 12° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 75 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

- 1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;

2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;

3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres.

« **39.9.6.** Conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec* et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec dont la place d'affaires est située ailleurs que sur les territoires visés aux articles 39.9.4 et 39.9.5 et qui est en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 septembre 2005 est imposée comme suit :

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
1° Adhésion à titre d'attraits touristiques	Parcs d'amusement	Tous	595 \$
	Sites touristiques	Tous	595 \$
	Sites religieux	Tous	595 \$
	Sites historiques	Tous	595 \$
	Musées	Tous	595 \$
	Sociétés casinos	Tous	1 185 \$
2° Adhésion à titre de centres de congrès – centres de foires – salles	Centres de congrès	Tous	595 \$
	Salles de réunion autres qu'un établissement hôtelier	Tous	595 \$
	Centres de foires	Tous	595 \$
	Théâtres et salles de spectacles	Tous	355 \$
3° Adhésion à titre d'événements spéciaux	Événements spéciaux	Tous	480 \$
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisations de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisations de base, 49 chambres et/ou unités et moins - cotisations additionnelles par chambre et/ou unité	Tous	580 \$ 290 \$ 8,30 \$
	Centrales de réservations		295 \$
	Terrains de camping		295 \$
	Auberges de jeunesse		295 \$
	Véhicules motorisés		295 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
5° Adhésion à titre de restauration	Restaurants : chaînes ou mêmes intérêts : 1 <sup>er</sup>	Tous	430 \$

	établissement : 100 %, autres : 50 %		
	Casse-croûte	Tous	430 \$
	Bars et discothèques	Tous	430 \$
	Cabanes à sucre	Tous	430 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux : - 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins	Tous	1 185 \$ 595 \$
	Commerces individuels	Tous	295 \$
	Commerces au détail	Tous	295 \$
	Grandes surfaces	Tous	355 \$
7° Adhésion à titre de sports et plein air	Aventure, plusieurs activités	Tous	295 \$ 410 \$
	Équitation	Tous	295 \$
	Centres de plein air	Tous	295 \$
	Chasse et pêche	Tous	295 \$
	Motoneige	Tous	295 \$
	Agrotourisme	Tous	295 \$
	Plages	Tous	295 \$
	Glissades	Tous	295 \$
	Golf	Tous	295 \$
	Locations de petits équipements non motorisés	Tous	295 \$
	Cyclisme	Tous	295 \$
	Parcs naturels	Tous	295 \$
	Jeux interactifs	Tous	295 \$
	Équipes sportives	Tous	295 \$
	Rafting	Tous	295 \$
	Ski alpin	Tous	1 185 \$
	Ski de fond	Tous	295 \$
	Vignobles	Tous	295 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	295 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
7° Adhésion à titre de sports et plein air	Tennis	Tous	295 \$
	Montgolfières	Tous	295 \$
	Vélos de montagne	Tous	295 \$
	Motos hors route	Tous	295 \$
	Salons de quilles	Tous	295 \$
	Saunas	Tous	295 \$
	Canyoning	Tous	295 \$
	Séjours en igloo	Tous	295 \$
8° Adhésion à titre d'organiseurs professionnels de congrès	Organiseurs professionnels de congrès	Tous	595 \$



9° Adhésion à titre d'agences de tourisme réceptif	Agences de tourisme réceptif	Tous	595 \$
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	595 \$
	Agences musicales	Tous	595 \$
	Audiovisuel et multimédias	Tous	595 \$
	Courtiers en douanes	Tous	595 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	595 \$
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	595 \$
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	595 \$
	Impressions et photocopies	Tous	595 \$
	Informatique	Tous	595 \$
	Agences de voyages	Tous	595 \$
	Organisateurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	595 \$
	Consultants en tourisme et marketing touristique	Tous	595 \$
	Publications touristiques	Tous	595 \$
	Publicité par l'objet, cadeaux promotionnels	Tous	595 \$
	Services de personnel d'accueil	Tous	595 \$
	Fournisseurs de boissons et de nourriture	Tous	595 \$
Services financiers	Tous	595 \$	

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
10° Adhésion à titre de services aux congrès et à l'industrie	Services de premiers soins	Tous	595 \$
	Traducteurs et interprètes	Tous	595 \$
	Traiteurs	Tous	595 \$
	Transporteurs internationaux	Tous	595 \$
	Compagnies de services publics	Tous	1 185 \$
	Médias régionaux	Tous	595 \$
	Services de photographie	Tous	595 \$
	Internet	Tous	595 \$
	Conférenciers	Tous	595 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	595 \$
	Gestion en hôtellerie, tourisme et restauration	Tous	595 \$
	Agents de réservations et de références touristiques	Tous	595 \$
	Centres de santé, massothérapie	Tous	595 \$
	Costumiers	Tous	595 \$
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Aéroports : - aéroports de Montréal	Tous	595 \$ 2 890 \$
	Autobus nolisés	Tous	595 \$
	Calèches : - dix calèches et plus - neuf calèches et moins	Tous	595 \$ 595 \$

	Chemins de fer	Tous	595 \$
	Compagnies aériennes	Tous	1 185 \$
	Croisières et excursions maritimes : - 100 places et plus - 99 places et moins	Tous	1 185 \$ 595 \$
	Limousines	Tous	595 \$
	Locations de véhicules récréatifs	Tous	595 \$
	Locations de voitures	Tous	595 \$
	Petits transporteurs aériens	Tous	595 \$
	Services aéroportuaires	Tous	595 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Taxis	Tous	595 \$
	Tours de ville et excursions avec permis limités	Tous	1 185 \$ 595 \$
	Traversiers	Tous	595 \$
	Guides à bord	Tous	595 \$
	Guides à pied	Tous	595 \$
	Audioguides	Tous	595 \$
	Port	Tous	595 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	595 \$
12° Adhésion à titre d' autres membres	Autres membres	Tous	295 \$
	Organismes sans but lucratif	Tous	295 \$
	Individus	Tous	295 \$
	Professionnels, bureaux	Tous	295 \$

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 12° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 145 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

- 1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;
- 2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;
- 3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres. ».

**2.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

## **Avis de motion**

*Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement qui modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais et ses amendements, afin de prescrire la tarification applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec.*

*Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet.*